



Ahadi Foundation

**Déployer le plein potentiel des femmes
handicapées dans le monde.**

"Une société véritablement **prospère**
est celle où le handicap ne constitue plus
un frein au **plein épanouissement social**
et économique de chacun de ses citoyens."

Deza Nguembock,
Présidente bénévole & Fondatrice

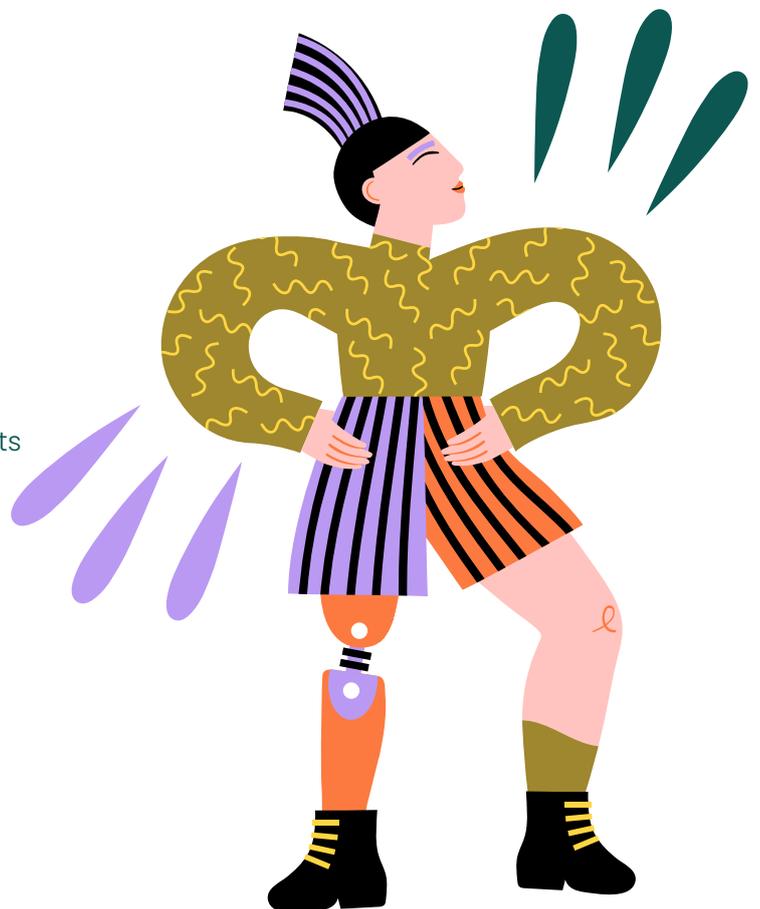


Le fonds AHADI, dont le nom signifie « promesse » en swahili, a été fondé par Deza Nguembock, entrepreneure sociale qui a fait de son handicap **sa force vitale**. Face à la **double discrimination** subie par les femmes en situation de handicap dont précarité de l'emploi, violences sexistes et sexuelles et sous-représentation dans les instances décisionnelles sont le lot quotidien, le fonds favorise le développement de leur **leadership socio-économique**, offrant ainsi les voies de **l'émancipation** et de **l'autonomie pleine et entière**.

L'état d'esprit du fonds est le suivant :

- Nous ne demandons **ni quota, ni statut dérogatoire** : nous faisons pleinement partie de la société et voulons nous faire apprécier des autres par nos qualités propres.
- Notre expérience de femme handicapée constitue une **richesse humaine, sociale et économique insoupçonnée et sans équivalent**.
- La vocation du fonds AHADI est de le démontrer, pour améliorer la place des femmes handicapées sans tomber dans les travers stigmatisants et enfermants de la discrimination positive. Le démontrer de deux manières : **le rappeler entre nous**, pour reprendre confiance en nous, en développant la pair-aidance ; **le montrer** autour de nous, en mettant en lumière des parcours remarquables de femmes handicapées leader.

Ce faisant, nous apportons un **témoignage singulier et universel** sur nos sociétés marquées par le culte de la performance, **aveuglées face aux richesses qui se nichent dans les vulnérabilités**.





Le leadership COMME IDÉAL

La Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, adoptée en 2006 par son Assemblée générale et ratifiée depuis par plus de 160 pays, est un **texte phare** devant guider les États sur la bonne voie afin de faire du handicap une force pour nos sociétés contemporaines. La **pleine autonomie** pour les personnes en situation de handicap est le **principe irrigateur de ce texte**.

Force est de constater que la réalité dans l'ensemble des États membres ayant pourtant

ratifié le texte est toute autre, et notamment pour les femmes en situation de handicap, victimes de **discriminations croisées complexes à appréhender par la puissance publique**. Les politiques publiques dédiées au handicap mentionnent peu la situation particulière des femmes ; tandis que les politiques publiques pensées pour répondre aux discriminations de genre ne mentionnent que très ponctuellement le cas des femmes en situation de handicap.

Faire des vulnérabilité UNE RICHESSE, par L'ENCAPACITATION

On identifie, à tort, la vulnérabilité à la fragilité. Pourtant, la vulnérabilité est **le ciment même de l'expérience humaine**. Sans elle, il ne peut y avoir de société : la société fonde son organisation sur la nécessaire **complémentarité** des membres qui la composent. Plutôt que de chercher à gommer ces vulnérabilités, logique qui a longtemps prédominé, il s'agirait aujourd'hui de valoriser les potentialités singulières inhérentes à l'expérience de la vulnérabilité ; et de développer le pouvoir d'agir de celles qui en sont concernées.

C'est précisément ce qu'AHADI cherche à faire, à travers les principes **d'encapacitation, de pair-aidance et de community organizing**.



En connectant entre elles des femmes handicapées d'Europe et d'ailleurs, toutes inspirantes par leur parcours, AHADI crée une **communauté de parole, d'écoute et d'action**, ambassadrice des savoirs expérientiels de ces femmes. Le fonds vise ainsi à faire prendre aux femmes handicapées la place qu'elles méritent : au sein des entreprises, dans le monde politique, dans l'espace public tout simplement. Dans nos sociétés centrées sur le **culte de la performance**, l'empowerment passe en effet par l'écoute des récits de vie, **la valorisation de l'expertise « terrain » des personnes écartées de la vie sociale, la création d'outils adaptés** à leur réalité de vie. Ce processus réveille leur puissance contributive et singulière sur des questions plus larges de société, et **les réinscrit durablement dans leur identité de citoyens**.



Les personnes en situation de handicap, sources de compétences et de bénéfices pour les organisations

En France, une étude inédite a été menée par l'Agefiph, HandiEM, les Activités sociales d'AG2R LA MONDIALE et le Cercle Vulnérabilités et Société¹ sur la mesure de l'impact de l'emploi des travailleurs en situation de handicap sur les performances des entreprises a mis à jour des enseignements particulièrement éclairants. Les entreprises où les dirigeants et managers s'engagent pour les personnes handicapées augmentent leurs ventes (2,9 fois) et leurs bénéfices (4,1 fois) plus rapidement que leurs homologues. Il est également noté des bénéfices très significatifs en termes de capacité d'innovation, de productivité, d'amélioration des parts de marché, d'image ou de réputation, ce qui devient alors un avantage concurrentiel. En parallèle, des gains organisationnels sont aussi observés : fidélisation des collaborateurs, ponctualité et absentéisme, sensibilité à la culture de sécurité et taux d'accidents au travail, dialogue interne favorisé, cohésion et solidarité du collectif de travail, engagement et fierté d'appartenance, climat social, résilience, reconnaissance d'autres types de situations de vulnérabilités au sein du collectif.

A rebours des croyances qui considèrent que l'emploi des travailleurs en situation de handicap serait de nature à ralentir l'activité et la performance des entreprises, celles-ci se révèlent à l'inverse plutôt dopées par l'inclusion de ces personnes vulnérables dans un cadre de travail qui n'est pourtant pas spontanément configuré pour les accueillir.

¹ <https://www.vulnerabilites-societe.fr/influence-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-sur-la-performance-des-organisations-17-11-22/>

AHADI plaide ainsi pour **l'implication active et concrète des personnes vulnérables dans la construction des solutions** qui façonnent notre société, avec le soutien de pair-aidants. En 2024, le fonds déploiera son programme pilote auprès d'une **centaine de femmes handicapées** sélectionnées sur des critères de leadership en Europe et en Afrique, préparant ainsi le terrain pour le lancement en janvier 2025 de son programme phare « **Pouvoir d'agir & Leadership** » avec **200 femmes handicapées « rôle modèles »**. Elles auront pour mission, où qu'elles se trouvent, de jouer un rôle moteur dans notre plaidoyer auprès des pouvoirs publics de leur pays respectif, d'occuper l'espace médiatique pour partager leur expertise professionnelle, ainsi que de créer et d'animer une communauté solidaire de femmes handicapées à dimension internationale, avec l'appui de l'AHADI Foundation.





AHADI Foundation

15, Rue de la Bûcherie (Philanthrolab)

75005 Paris

hello@ahadi-foundation.org

+33 6 77 54 26 67

www.ahadi-foundation.org

